

APPEL A CANDIDATURE

LE VILLAGE VELO DE LA CASUD

le mercredi 27 mai 2026

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD (CASUD)

168 Rue Marius et Ary Leblond

97430 Le Tampon

La CASUD, représentée par son Président, Monsieur Alexis CHAUSSALET.

OBJET DU PRESENT APPEL A CANDIDATURE :

Dans le cadre de l'événement national Mai à Vélo 2026, la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) souhaite organiser un Village Vélo le 27 mai 2026 sur le site de l'Université de la Réunion – Campus du Tampon.

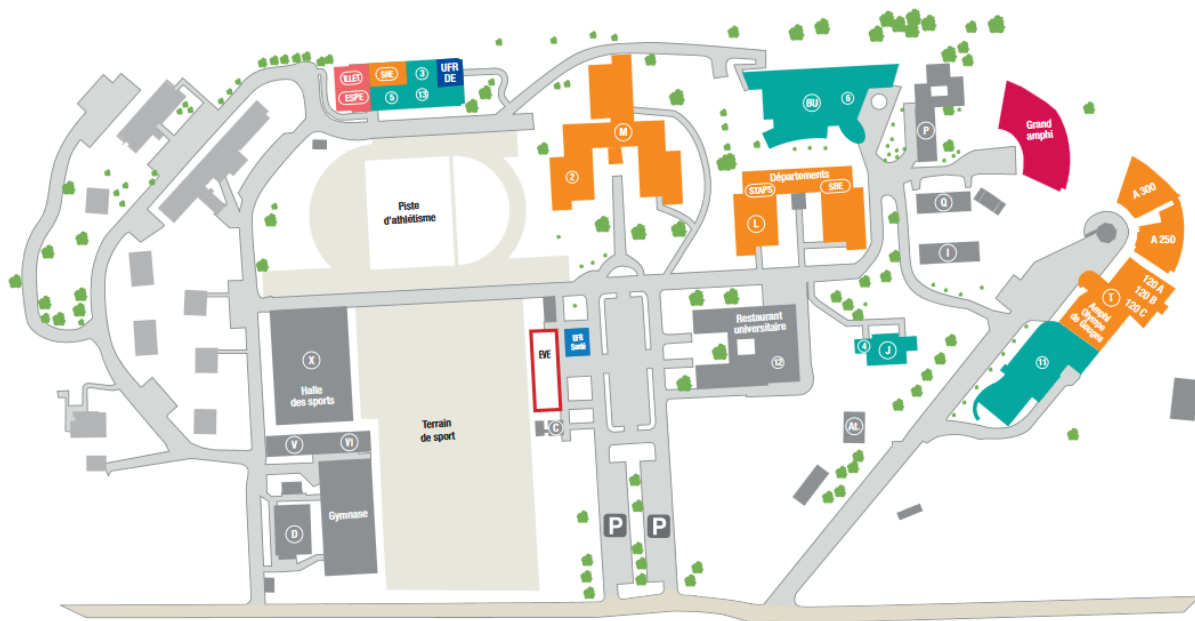
Cet événement s'inscrit dans la politique de développement des mobilités actives menée par la CASUD, notamment à travers son Schéma Directeur Cyclable et le service Vélisud.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet de porter à la connaissance du public l'organisation du **Village Vélo de la CASUD**, prévu le **27 mai 2026 de 9h00 à 16h30** sur le site de l'**Université de la Réunion – Campus du Tampon**.

Il vise à permettre à tout acteur (associations, entreprises, institutions, clubs ou prestataires) intéressé de se manifester en vue de proposer et de mettre en œuvre des animations, stands ou actions contribuant à la promotion de la pratique du vélo, dans une logique de sensibilisation, de découverte et de convivialité.

DESCRIPTION DU LIEU

Le Village Vélo se tiendra sur le site de l'Université de la Réunion – Campus du Tampon, plus précisément au niveau de la piste d'athlétisme.



L'implantation des différents espaces (stands, animations, zone d'accueil, espace technique) sera définie par la CASUD en lien avec les services de l'Université, en tenant compte des contraintes techniques et des besoins exprimés par les participants.

ACTIVITES ENVISAGEES

Les propositions d'animations devront contribuer à faire du Village Vélo un événement **pédagogique, ludique et accessible à tous**, en cohérence avec les objectifs de développement de la pratique cyclable sur le territoire de la CASUD.

Les activités proposées pourront s'inscrire dans les axes suivants :

- Animations ludiques et sportives
 - parcours d'initiation
 - ateliers "savoir rouler à vélo"
- Ateliers techniques et services de réparation et entretien vélos
 - ateliers de réparation et d'entretien
- Entreprise de location de vélos et/ou vente d'accessoires vélo (sur le territoire)
 - conseils en équipement et sécurité
 - présentation de vélos (VAE, VTT, accessoires)
- Vélo, santé et bien-être
 - animations autour de l'activité physique
 - conseils santé et prévention
- Sensibilisation et environnement
 - stands d'information sur les enjeux environnementaux
 - actions de sensibilisation aux mobilités actives

Ces exemples sont donnés à titre indicatif. Les candidats sont invités à proposer des **actions innovantes, adaptées au grand public et complémentaires entre elles**.

RESTAURATION SUR SITE

Afin de favoriser la convivialité de l'événement, une offre de restauration légère (type snack) pourra être proposée sur le site du Village Vélo.

Les candidats peuvent ainsi proposer :

- un stand de restauration (snack, boissons, encas),

Cette activité devra respecter les conditions suivantes :

- conformité aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire,
- prise en compte des contraintes du site universitaire.

La CASUD se réserve le droit de limiter le nombre de stands de restauration et de sélectionner les propositions selon leur qualité, leur adéquation avec l'événement.

COUT DE LA PROPOSITION

Le candidat devra préciser dans son dossier les conditions financières de sa participation, en indiquant :

- si sa participation est gratuite ou payante,
- le coût détaillé de la prestation (animation, matériel, encadrement...),
- les éventuels frais annexes (transport, installation, logistique...),
- les modalités de tarification au public, le cas échéant (vente, restauration...).

La CASUD privilégiera, dans la mesure du possible les **propositions gratuites** ou présentant un **coût maîtrisé et justifié**.

La CASUD se réserve le droit de négocier les conditions financières avec les candidats retenus ou de ne pas retenir une proposition si son coût est jugé inadapté au regard de l'événement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Village Vélo est conditionnée à la transmission d'un dossier de candidature complet (**Bon de participation en page 5**) à retourner :

- soit, par mail : ambassadeur.transport@casud.re
- soit, par dépôt sur place : CASUD – Direction des Transports et des Mobilités
168 rue Marius et Ary Leblond, 97430 Le Tampon

Pièces à joindre obligatoirement :

- Extrait K-bis de moins de trois mois (ou document équivalent selon le statut),
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Justificatif d'adresse,
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du demandeur.
- RIB
- Pour les vendeurs de produits alimentaires, attestation de formation à l'hygiène alimentaire et attestation de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. (Direction des Services Vétérinaires)

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions ci-dessus pourra être déclaré irrecevable.

Date limite de dépôt du dossier : le 20/05/2026 à 23h59

CRITERES DE SELECTION

Les candidatures reçues seront analysées par la CASUD au regard des critères techniques suivants :

	SUR 5 POINTS
Nature de la proposition (cohérence : avec les activités envisagées)	/ 2 pts
Qualité et intérêt de l'animation proposée (caractère pédagogique, ludique et/ou innovant)	/ 1 pts
Diversité et complémentarité des activités (pratique du vélo, services vélo, santé et bien-être)	/ 1 pts
Faisabilité technique et autonomie du candidat (moyens humains et matériels mobilisés, gestion logistique)	/ 1 pts

Le critère financier sera évalué comme suit :

- **5 points** : proposition gratuite
- **4 points** : coût maîtrisé et justifié
- **3 points** : coût modéré
- **2 points** : coût élevé
- **1 point** : coût très élevé et peu justifié
- **0 point** : absence d'information ou coût inadapté

La note globale sera sur 10 points.

BON DE PARTICIPATION
au Village Vélo le 27/05/2026

A retourner impérativement avant le 20 mai 2026 à 23h59

M/Mme :

en qualité de :

Nom de la société :

Né.e le : à :

Adresse :

.....

Tel Fixe 0262 Portable : 069

Mail :

Activité :

N°SIRET : Code APE :

L'exposant accepte d'être contacté par la Direction des Transports et des Mobilités :

Si OUI , par SMS par mail NON

Nombre de stand demandé (dimensions 3x3m) :

SITE : Université de la Réunion – Campus du Tampon

Votre activité nécessite -t-elle un raccordement électrique : OUI NON

Puissances souhaitées :

Équipements spéciaux (indiquer lesquels) :

CRITÈRES

- Nature et coût de la proposition (*annexer une note explicative ou devis le cas échéants*) :
- Qualité et intérêt de l'animation proposée : Pédagogique Ludique Innovant
- Diversité et complémentarité des activités : Pratique du vélo Services Santé
- Faisabilité technique - Moyens humain et matériel suffisants : OUI NON

Je soussigné(e)atteste sur l'honneur être en règle vis à vis de la législation du travail et d'autres part vis à vis des assurances en cours.

Fait à....., le..... 2026

Signature du demandeur